



**Communiqué de presse**  
**Béthune, le 19 mars 2015**



## **VNF engage la concertation sur son projet stratégique 2015-2020**

**Vendredi 13 mars, le Conseil d'administration de Voies navigables de France, présidé par Stéphane Saint-André, a donné mandat à Marc Papinutti, directeur général, pour négocier et finaliser le projet stratégique de l'établissement pour 2015-2020. Les échanges vont maintenant pouvoir s'engager avec les personnels et leurs représentants, ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs et partenaires du fluvial, en vue de l'adoption du projet au mois de juin prochain.**

La démarche de réflexion sur le projet stratégique de VNF s'inscrit dans la suite de la réforme de l'établissement public administratif (qui regroupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 les agents des services de navigation de l'Etat et les personnels de l'EPIC VNF) et dans le cadre de l'évolution générale du contexte fluvial : des trafics stables mais des acteurs économiques fragiles. Face à ce contexte et à la contrainte qui pèse sur les ressources, la notion d'efficacité est au cœur des choix qui sont proposés.

La stratégie retenue repose ainsi sur la satisfaction des besoins des clients et des usagers, en veillant à proposer une offre de qualité et réaliste, correspondant aux besoins réels, ainsi qu'en s'appuyant sur la construction de nouvelles relations partenariales pour renforcer l'action et la contribution de VNF à la préservation de l'environnement et de la ressource, au report modal et au développement économique des territoires.

Le projet est construit autour de quatre orientations stratégiques :

- Organiser le réseau fluvial géré par VNF en fonction d'une offre de service raisonnée qui réponde aux enjeux économiques et environnementaux ;
- Agir avec les acteurs institutionnels et économiques au bénéfice du développement du réseau, de la préservation du patrimoine et de l'aménagement du territoire ;
- Contribuer au développement des activités au bénéfice du report modal, de l'économie touristique et des territoires ;
- Construire un établissement socialement et économiquement responsable.

Ce projet ambitieux va désormais faire l'objet d'échanges et de concertations avec les principaux clients et usagers de la voie d'eau, ainsi qu'avec les représentants des personnels de l'établissement. Le projet définitif sera adopté lors du Conseil d'administration en juin prochain.

Les orientations du nouveau projet stratégique de l'établissement serviront « de socle pour établir le Contrat d'Objectifs et de Performance » entre VNF et l'Etat, comme l'a annoncé Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat en charge des Transports, de la Mer et de la Pêche, le 26 février dernier.

---

#### **A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)**

Les 4700 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, VNF intervient principalement sur :

**Les infrastructures/ouvrages** : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).

**Le transport de marchandises**: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.

**Le tourisme/patrimoine fluvial** : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.

**Le développement durable / eau** : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

#### **Contacts presse :**

##### **Direction de la communication VNF**

Isabelle Rançon

T. 03 21 63 24 89

[isabelle.rancon@vnf.fr](mailto:isabelle.rancon@vnf.fr)

##### **Comfluence**

Blandine Guyon

T.01 40 07 98 27

[blandine.guyon@comfluence.fr](mailto:blandine.guyon@comfluence.fr)